

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



**Quimperlé
Communauté
Kemperle
Kumuniezh**

Le Conseil communautaire de Quimperlé Communauté, convoqué le 23 juin 2022, s'est réuni le 30 juin 2022 à 18h00, Salle du conseil de Quimperlé Communauté à Quimperlé, sous la présidence de Monsieur Sébastien MIOSSEC.

Nombre de conseillers :

En exercice : 52

Présents : 38 jusqu'à 19h45 puis 37

Votants : 51

Secrétaire de séance : Danielle LE GALL

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

ARZANO : Jean-Luc EVENNOU
BANNALEC : Christophe LE ROUX, Marie-France LE COZ, Guy DOEUFF, Denis BARGUIL, Martine PRIMA
BAYE : Pascal BOZEC
CLOHARS-CARNOËT : Jacques JULOUX, Denez DUIGOU
GUILLIGOMARC'H : Alain FOLLIC
LE TRÉVOUX : Daniel HANOCQ
LOCUNOLÉ : Corinne COLLET
MELLAC : Nolwenn LE CRANN
MOËLAN-SUR-MER : Marie-Louise GRISEL, Gwenaël HERROUET, Franck BERTHET, Christelle FENEON, Christophe RIVALLAIN
QUERRIEN : Stéphane CADO, Patricia ECK
QUIMPERLÉ : Danièle KHA, Patrick TANGUY, Marie-Madeleine BERGOT, Gérard JAMBOU, Pascale DOUINEAU, Danièle BROCHU, Eric ALAGON (jusqu'à 19h45), Eric SAINTILAN
RÉDÉNÉ : Yves BERNICOT, Lorette ROBERT-ROCHER
RIEC-SUR-BÉLON : Sébastien MIOSSEC, Aude MARSILLE, Vincent PENNOBER
SAINT-THURIEN : Michel CHARPENTIER
SCAËR : Jean-Yves LE GOFF, Robert RAOUL, Danielle LE GALL
TRÉMÉVÉN : Jean-Claude QUENTEL

ABSENTS EXCUSES :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO), Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS), Loïc PRIMA (CLOHARS), Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX), Franck CHAPOULIE (MELLAC), Christophe LESCOAT (MELLAC), Isabelle MOIGN (MOELAN), Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE), Michel FORGET (QUIMPERLE), Leslie COLLINS (REDENE), Florence PENCHE (RIEC), Hélène LE BOURHIS (SCAER), Jean-François LE MAT (SCAER), Monique CAUDAN (TREMEVEN)

POUVOIRS :

Marie-Françoise LE ROCH (ARZANO) a donné pouvoir à Jean-Luc EVENNOU (ARZANO)
 Annaïg GUIDOLLET (CLOHARS) a donné pouvoir à Denez DUIGOU (CLOHARS)
 Elina VANDENBROUCKE (LE TREVOUX) a donné pouvoir à Daniel HANOCQ (LE TREVOUX)
 Franck CHAPOULIE (MELLAC) a donné pouvoir à Nolwenn LE CRANN (MELLAC)
 Christophe LESCOAT (MELLAC) a donné pouvoir à Jean-Yves LE GOFF (SCAER)
 Isabelle MOIGN (MOELAN) a donné pouvoir à Franck BERTHET (MOELAN)
 Michaël QUERNEZ (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Danièle KHA (QUIMPERLE)
 Michel FORGET (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Pascale DOUINEAU (QUIMPERLE)

QUIMPERLE COMMUNAUTE

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

ID : 029-242900694-20220630-2022_130-DE

Eric ALAGON (QUIMPERLE) a donné pouvoir à Gérard JAMBOU (QUIMPERLE) à partir de 19h45
Leslie COLLINS (REDENE) a donné pouvoir à Yves BERNICOT (REDENE)
Florence PENCHE (RIEC) a donné pouvoir à Aude MARSILLE (RIEC)
Hélène LE BOURHIS (SCAER) a donné pouvoir à Danielle LE GALL (SCAER)
Jean-François LE MAT (SCAER) a donné pouvoir à Robert RAOUL (SCAER)
Monique CAUDAN (TREMEVEN) a donné pouvoir à Jean-Claude QUENTEL (TREMEVEN)

DCC2022-130

POLITIQUES PUBLIQUES COMMUNAUTAIRES
4- REVITALISATION CENTRE-VILLE / CENTRE-BOURG

**Pôle d'Échanges Multimodal de Quimperlé - Acquisition d'une parcelle à SNCF Réseau
(annexe)**

Le quartier de la gare et les abords immédiats de la haute-ville de Quimperlé sont en pleine mutation. Plusieurs projets de renouvellement urbain ont vu le jour tout récemment ou sont à l'étude : installation de nouveaux commerces, ouverture de l'antenne de la maison de l'économie et de la maison France Service, projet de reconversion de l'ancienne étude notariale et de la halle de fret, renouvellement urbain du site de l'ancienne station-service, projet de création de « l'autre marché » pour l'accueil d'associations caritatives et d'ateliers d'insertion au Coat Kaer, projet de construction du conservatoire de musique et de danse, projet de développement du quartier d'habitat de l'Ilot St Yves...

Dans ce contexte, il est opportun d'anticiper les besoins futurs en stationnement générés par les futures activités (logements, commerces, services, équipements publics) et d'accompagner l'accroissement de l'utilisation du train afin de garantir aux usagers du PEM un stationnement de proximité.

A l'extrémité du PEM de Quimperlé, SNCF réseau est restée propriétaire de la parcelle AX 479 (2917m²). La société est favorable à une cession à Quimperlé Communauté d'une partie d'environ 1900m², la partie restante serait conservée par SNCF Réseau pour maintenir un accès aux véhicules de maintenance des voies. Au prix de 10€HT/m², la dépense s'élèverait à 22 800 € TTC hors frais notariés, frais de géomètre, frais de clôture, évacuation le cas échéant de vieilles matières présentes sur le terrain (aiguillage traverses...).

L'assemblée délibérante est invitée à :

- AUTORISER le président à procéder aux formalités d'acquisition d'une partie de la parcelle AX 479 pour une contenance d'environ 1900 m² à 10€HT/m².

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré,

- AUTORISE le président à procéder aux formalités d'acquisition d'une partie de la parcelle AX 479 pour une contenance d'environ 1900 m² à 10€HT/m².

ADOPTÉ à l'unanimité,

ET ONT, les membres présents, signé après lecture

Pour extrait certifié conforme,



Le Président,

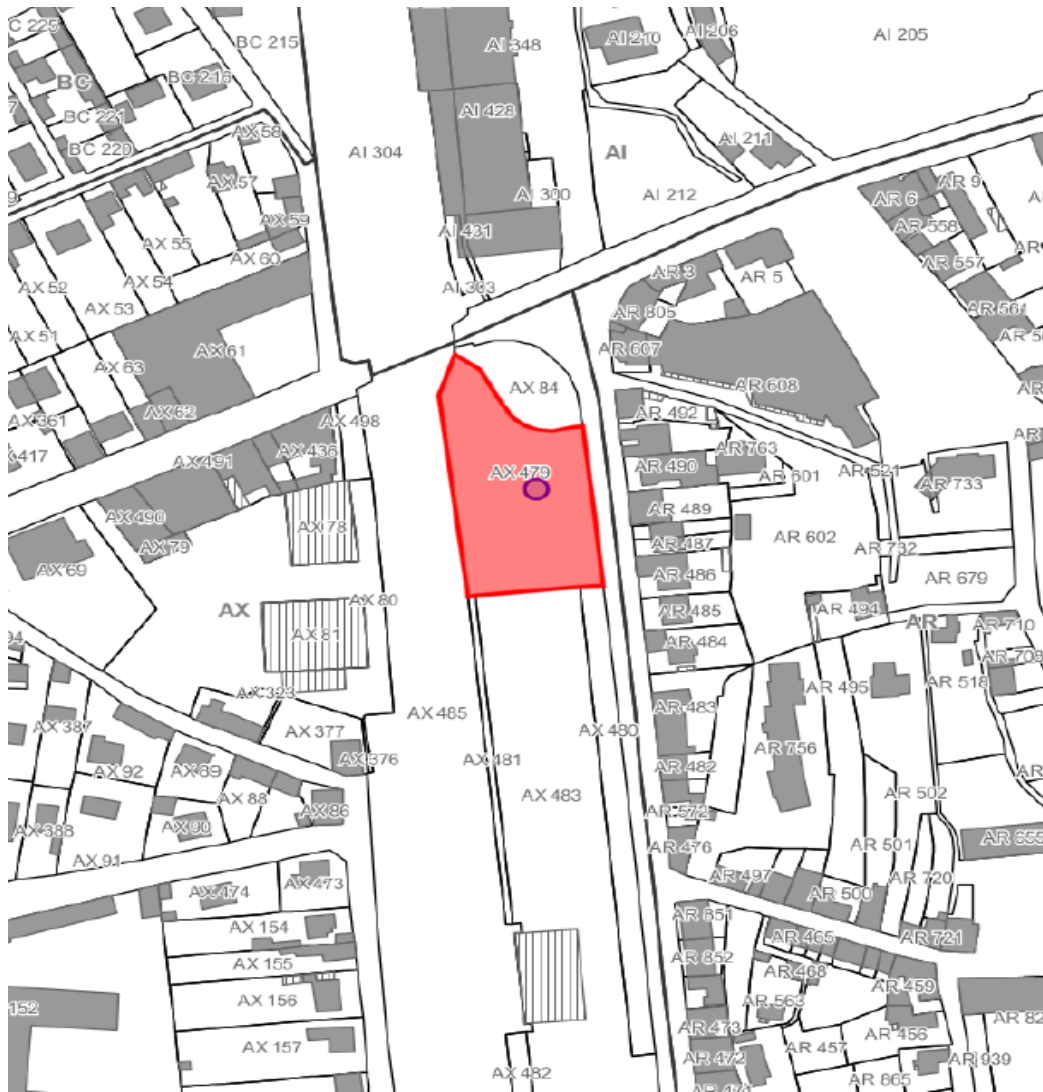
Sébastien MIOSSEC

Envoyé en préfecture le 04/07/2022

Reçu en préfecture le 04/07/2022

Affiché le

Extension du PEM de Quimperlé - Acquisition parcelle SNCF Réseau : A ID: 029:242900694-20220630-2022_130-DE



Parcelle AX n° 479 → 1 900 m²

